



Le pouvoir d'achat, il ne faut plus en parler, il faut l'augmenter !

1. Pouvoir d'achat : une baisse incontestable sur fond de hausse des inégalités

a) Un baromètre officiel trompeur

Selon l'INSEE, l'évolution du pouvoir d'achat est positive :

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Évolution du pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages ¹	3,2	3,4	3,4	3,6	1,0	2,2	1,1	2,3	2,8 ²	2,5 ²
Évolution du pouvoir d'achat par personne	2,7	2,7	2,7	2,8	0,2	1,9	1,1	1,7	- ³	- ³
Évolution pouvoir d'achat par ménage	2,0	2,1	2,1	2,3	-0,4	1,3	0,2	0,8	- ³	- ³

De 1998 à 2002, selon l'Insee (édition 2007 de « L'économie française »), le pouvoir d'achat a augmenté d'environ 3,4 % en moyenne par an, avant de retomber à 1,9 % par an entre 2003 et 2006.

b) Une baisse palpable du pouvoir d'achat

Depuis ce ralentissement, la hausse du pouvoir d'achat n'est plus perceptible par les Français, et notamment les retraités, les ouvriers et les salariés.

Une série ininterrompue d'études d'opinion atteste de ce sentiment. Un récent sondage⁴ indique que « les salariés sont de plus en plus préoccupés par le pouvoir d'achat, et les chefs d'entreprise pessimistes sur la possibilité d'augmenter les salaires ».

Le pouvoir d'achat est désormais la priorité des Français. 51% d'entre eux indiquent être préoccupés avant tout par leur niveau de salaire : jamais cette préoccupation n'avait été aussi élevée depuis 1996. La crainte à l'égard de l'évolution de leur pouvoir d'achat se traduit également par la forte progression du pessimisme concernant leurs perspectives d'évolution de niveau de vie : 44% des salariés estiment que le niveau de leurs revenus et le pouvoir d'achat de leur foyer va diminuer dans les mois qui viennent, soit 23 points de plus qu'en juillet dernier. Un salarié sur cinq (21%) considère même que son pouvoir d'achat va « nettement » baisser.

¹ L'évolution calculée au sens de la comptabilité nationale est déflatée à l'aide de l'indice du prix des dépenses de consommation finale des ménages

² Estimation inscrite dans le Projet de loi de finances 2008

³ Données non disponibles

⁴ IPSOS, 22/11/07



c) Une baisse profondément inégalitaire qui frappe d'abord les classes moyennes et populaires

Les taux moyens ne prennent pas en compte les disparités sociales entre ménages. En effet, l'indicateur de l'INSEE est fondé sur la variation de prix de plus de 800 produits. La hausse des prix dans le logement ou des produits frais y est compensée par la baisse des ordinateurs ou des écrans plasma. Or, pour les 80 % de français qui gagnent moins de 2.000 euros par mois, le premier effet est incontournable et le second incertain, ce qui explique que leur pouvoir d'achat baisse.

Une autre méthode de calcul, fondée sur des statistiques non contestables, corrobore ce qui n'est pas qu'un simple « sentiment ». Ainsi, si l'on calcule la différence entre l'évolution des prix et celle du salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés (SMB), les résultats sont saisissants : au cours des 12 mois, la hausse du SMB est de 2,5% et celle des prix de 2,0% : le gain de pouvoir d'achat, calculé sans tenir compte des politesses sociales et fiscales, n'est que de « 0,5% », soit 5 fois moins qu'annoncé par le gouvernement.

D'autres indicateurs existent et témoignent de cette différence d'appréciation, comme l'indicateur du BIPE du pouvoir d'achat qui avait calculé une hausse de 0,6% du pouvoir d'achat pour l'ensemble des ménages en 2006, quand l'INSEE le fixait à 2,3%. Leur méthode prend simplement mieux en compte le fait que les ménages français sont toujours pénalisés par l'évolution plus rapide depuis 2003 de leurs charges contraintes (notamment les remboursements liés au logement,...) que de leurs revenus. Dans le budget des ménages, le poids des dépenses dites contraintes – celles sur lesquelles on n'a guère de prise à court terme, comme le logement (loyers, charges), les assurances, les remboursements des crédits ou encore les impôts et autres contributions sociales (CSG et CRDS) – n'a cessé d'augmenter. Il est passé de 22 % à 45 % du budget familial entre 1960 et 2006. **La situation est pire pour les ménages modestes pour qui ce type de charges absorbent les trois quarts du revenu disponible.**

Si l'INSEE ne modifie pas ses indicateurs, elle publie tout de même des études qui valident à 100% cet état de fait. Une étude intitulée « Indices des prix selon le revenu du ménage 1996 - 2006 » démontre que la structure de consommation diffère selon les revenus et donc que l'inflation est supérieure ou égale à la moyenne pour 80% de Français et inférieure pour les 10% les plus aisés.

Parts des différents postes de consommation dans le budget des ménages*

Secteur	en %									
	décile 1	décile 2	décile 3	décile 4	décile 5	décile 6	décile 7	décile 8	décile 9	décile 10
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	17,80	17,90	17,52	16,60	15,61	15,02	15,74	15,05	13,82	12,05
Alcools et tabac	4,44	3,76	4,23	3,85	4,11	3,42	3,39	3,19	3,37	2,68
Habillement et chaussures	3,53	3,91	4,48	4,60	4,83	5,56	5,20	5,62	5,93	6,29
Logement, eau, gaz, électricité et combustibles	20,68	21,74	20,15	17,07	14,43	13,83	11,35	10,87	10,13	10,03
Ameublement, équipement et entretien de la maison	5,66	5,60	5,29	6,14	5,09	5,37	5,48	5,68	6,07	7,74
Santé	11,97	11,64	9,64	9,03	11,66	9,80	10,79	9,65	9,76	9,58
Transport	10,78	12,13	13,68	15,67	18,39	18,82	18,68	17,33	17,66	16,13
Communications	4,26	3,80	3,49	3,24	2,92	2,84	2,70	2,70	2,52	2,50
Loisirs et culture	6,80	6,61	8,31	9,31	8,21	8,73	8,87	9,43	9,78	11,10
Éducation	0,07	0,10	0,10	0,11	0,19	0,20	0,19	0,27	0,21	0,51
Hôtellerie, cafés, restaurants	3,95	4,57	4,45	5,49	5,28	5,77	5,51	7,49	8,00	9,21
Autres biens et services	10,06	8,25	8,68	8,90	9,28	10,65	12,10	12,71	12,75	12,17

Les dépenses de consommation sont très différentes selon le type de foyer auquel on appartient, avec des niveaux d'inflation différents. De même, le poids et l'évolution des charges contraintes sont très disparates selon que le ménage est propriétaire, locataire ou accédant à la propriété, et enfin les évolutions de revenus diffèrent suivant l'activité (actif, inactif, retraité), le nombre d'enfants,...

C'est pourquoi de nombreux ménages ont connu des baisses de leur pouvoir d'achat effectif alors que les chiffres nationaux annoncent une hausse. **C'est le cas par exemple des retraités en 2006 en raison de la faible croissance des revenus de leur patrimoine et de leur retraite.**

2. Baisse du pouvoir d'achat : le pire est à venir

Depuis la rentrée, que les Français ont compris qu'il ne bénéficieront pas des 15 milliards d'euros du paquet fiscal. La perte de confiance est donc générale (perspectives économiques, climat social, ...) et les français sont inquiets au sujet de la situation du pouvoir d'achat : **85 % des Français estiment que leur pouvoir d'achat se dégrade**. Elle est engendrée par le fossé qui sépare la politique menée par le gouvernement des attentes des Français, puisqu'il délaisse totalement les trois premières priorités des Français.

QUESTION – Parmi ces secteurs, pouvez-vous me dire quelles devraient être les priorités du Gouvernement pour cette rentrée ?

	Ensemble des Français Août 2007		Rappel Ensemble des Français Août 2006		Rappel Ensemble des Français Août 2005		Rappel Ensemble des Français Septembre 2004		Rappel Ensemble des Français Septembre 2003		Rappel Ensemble des Français Septembre 2002	
	%	Rang	%	Rang	%	Rang	%	Rang	%	Rang	%	Rang
- Augmenter le pouvoir d'achat.....	72	1	65	1	57	1	41	3	38	4	31	7
- Réduire la dette de la France	71	2	55	6	37	7	*	*	*	*	*	*
- Lutter contre les délocalisations	69	3	58	2	53	2	42	1	*	*	*	*
- Réduire les dépenses publiques.....	63	4	57	4	45	4	34	5	33	7	22	8
- Baisser les charges sociales des entreprises.....	61	5	57	4	50	3	42	1	51	1	48	2
- Baisser les impôts directs, comme l'impôt sur le revenu	57	6	58	2	45	4	40	4	34	6	37	4
- Accroître le nombre d'emplois aidés par l'Etat	51	7	53	7	42	6	31	6	33	7	*	*
- Assouplir le code du travail et les règles de licenciement.....	40	9	38	8	25	8	19	8	*	*	*	*
- Ouvrir à nouveau le dossier des 35 heures	40	8	*	*	*	*	29	7	*	*	*	*
- Réduire le nombre de fonctionnaires..	33	10	29	9	21	9	*	*	*	*	*	*
- Ne se prononcent pas.....	1		1		-		2		2		1	
TOTAL.....	(2)		(2)		(2)		(2)		(2)		(2)	

a) Des promesses non tenues,....

Il est utile de rappeler quels étaient les engagements du Président de la République, tels qu'inscrits dans son projet :

- **Salaire** : « Travailler plus pour gagner plus, (...), cela signifie un gain de 17% sur sa feuille de paye pour le salarié au SMIC ».
- **Logement** : « il faut faire baisser les prix »
- **Prix** : « l'euro a fait augmenter les prix, je ferai en sorte que l'euro devienne un outil de croissance »
- **Retraites** : « J'augmenterai de 25% la minimum vieillesse, je revaloriserai les petites retraites et les pensions de réversion pour que ces retraités vivent mieux ».
- **Impôts** : « je n'augmenterai pas les impôts, mais au contraire ferai tout pour les baisser »

Les frustrations sont d'autant plus exacerbées que le paquet fiscal a favorisé les plus aisés :

- **les grandes fortunes** : le bouclier fiscal a permis le remboursement 270 millions d'euros aux 1.000 contribuables les plus riches (15,5 millions d'euros de patrimoine), soit un gain de 270.000 euros par personne et par an ;
- **les riches héritiers** : la suppression de la quasi-totalité des droits de succession ne profite qu'aux 5% les plus riches. Un couple avec deux enfants ne bénéficiera d'une baisse d'impôt que si son patrimoine dépasse 600.000 euros. Les héritiers d'un couple dont la fortune s'élève à 1,5 million d'euros bénéficient ainsi d'un cadeau fiscal de 72.000 euros.

b) ... qui préparent des lendemains difficiles

Santé : 85% des Français se verront taxer de 50 euros par an. À partir du 1er janvier 2008, les assurés (à l'exception des assurés qui bénéficient de la couverture maladie universelle, des femmes enceintes et des enfants mineurs) devront payer les **franchises médicales** pour financer les actes de dépenses de santé pour 50 centimes d'euros sur les médicaments et les actes paramédicaux, 2 euros sur les transports en ambulance ou en taxi, le cumul des franchises médicales étant plafonné à 50 euros par an.

Essence : le prix du litre d'essence (SP95) est en hausse de 15 % depuis le début de l'année, ce qui représente **un surcoût de 130 euros par an**. Depuis la mi-2002, le prix de l'essence est en hausse de 35%. Sachant qu'un Français dépense en moyenne 900 euros par an en carburant (selon l'«Automobile club »), **cela représente une perte de pouvoir d'achat de 300 euros par an**. La flambée des prix de l'énergie alourdit le coût du chauffage et coût des déplacements domicile-travail, au grand détriment du monde rural où les trajets en voiture sont plus fréquents et portent sur des distances souvent longues. **La responsabilité de la majorité est ici très lourde puisqu'elle a supprimé la TIPP flottante qui permettait d'amortir pour les consommateurs la hausse des cours du pétrole en abaissant les taxes.**

Logement : la hausse des prix actuellement constatée (3%) est identique à celle des cinq dernières années. Les conséquences pour le pouvoir d'achat risquent d'être analogues. Par exemple, un personne seule au SMIC dépense 150 euros de plus chaque mois pour se loger qu'en 2002. Pour un couple avec deux enfants, la facture grimpe de 380 euros en moyenne, soit une hausse du taux d'effort de 20% (dans les deux cas).

Redevance télé : 780.000 personnes âgées modestes paieront désormais 116 euros par an de redevance télévisuelle dont elles étaient exonérées jusqu'ici. Gilles Carrez, rapporteur général UMP du budget a indiqué que « Les personnes âgées modestes de plus de 65 ans paieront désormais la redevance », l'objectif étant de « récupérer 40 à 60 millions d'euros ». **Cette ponction représente à elle seule une baisse de pouvoir d'achat de 1% pour les retraitées**, dont la retraite moyenne est de 1.000 euros par mois (1.500 pour un homme).

Produits de première nécessité : la hausse des prix agricoles a fait grimper les prix du pain (+8%) en septembre et devrait tirer à la hausse les prix des produits laitiers (+ 40 % constatés pour les prix de gros) et de certaines viandes (volailles notamment, car élevées essentiellement avec des céréales). Aujourd'hui, selon « Familles rurales », consommer 400 grammes de fruits et de légumes par personne et par jour, soit le niveau recommandé par l'Organisation mondiale de la santé - représente un budget mensuel de 57 euros pour un couple et de 115 euros pour une famille avec deux enfants de plus de 10 ans. Soit entre 5 % et 12 % du Smic. Le projet de loi sur la consommation ne contient aucune mesure sérieuse pour enrayer ces hausses.

Salaires : ils n'augmentent pas, bien au contraire. Pour la première fois depuis de nombreuses années, les 2,5 millions de salariés au SMIC (près d'un salarié sur cinq) ont été privés de coup de pouce. Le Smic a ainsi vu son augmentation cantonnée à 2,1% au 1er juillet, pour atteindre 8,44 € brut de l'heure. Cette revalorisation correspond à l'augmentation légale (l'inflation plus la moitié de la hausse du salaire horaire). La hausse du salaire moyen (Indice du salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés ou SMB) a même chuté d'un tiers depuis le début de l'année. Selon une étude de la DARES (« Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre au 3^{ème} trimestre 2007 », n°47.2 de novembre 2007), elle est passée de +0,9% au premier trimestre à +0,7 au troisième trimestre.

Seul un tiers des salariés pourra bénéficier de la détaxation des heures supplémentaires mise en place par le gouvernement avec le « paquet fiscal ». Les cadres au forfait-jours ou les salariés dont le temps de travail est annualisé sont totalement exclus du dispositif. Les salariés ne choisiront pas leur temps de travail, seuls les employeurs pouvant en décider, et la principale conséquence sera une intensification et une dégradation des conditions de travail de nombreux salariés. Cette mesure contribuera à asphyxier les régimes de protection sociale, employeurs et salariés étant expressément incités à sous-déclarer le temps réel de travail. Et elle jouera pleinement contre l'emploi, les employeurs étant financièrement incités à recourir aux heures supplémentaires plutôt qu'à embaucher.

Retraites : le minimum vieillesse et les petites retraites n'ont fait l'objet d'aucune hausse.

Justice : Après l'impôt sur les malades, le gouvernement crée une taxe sur les victimes. La Garde des Sceaux a annoncé la création **après les élections municipales** d'une franchise sur l'aide juridictionnelle. Cette taxe crée de fait une justice à deux vitesses, privant les classes populaires de l'accès à la justice (le plafond pour bénéficier de l'aide juridictionnelle totale est de 874 euros de revenus mensuels, et de 1.311 euros pour bénéficier de l'aide juridictionnelle partielle). Cette décision s'inspire d'un rapport publié le 9 octobre par un sénateur UMP qui propose la mise en place d'un « ticket modérateur justice ». Ce dispositif inspiré des franchises médicales laissera à la charge du bénéficiaire de l'aide juridictionnelle une part de la dépense de justice liée à son affaire.

c) Avec les socialistes, 10 propositions pour le pouvoir d'achat

La baisse du pouvoir d'achat favorise la hausse des inégalités. Ainsi, au cours des 10 dernières années, **les 3.500 foyers les plus riches de France ont vu leur revenu réel augmenter de 42,6 %, tandis que 90 % des foyers fiscaux devaient se contenter d'une hausse de 4,6 %**. Pour changer la donne, il faut agir.

- **Augmenter les salaires !**

La droite a supprimé l'obligation d'augmenter les salaires pour bénéficier de baisses de cotisations. Le Parti Socialiste exige la réunion d'une conférence sur le pouvoir d'achat de tous les salariés (privé et public) qui devra en fixer les modalités. Pour aider à la négociation, il faut

de nouveau conditionner les exonérations de cotisations sociales dont bénéficient les entreprises à la conclusion d'accords salariaux. C'est pourquoi le Parti socialiste propose de :

- ❶ Réunir une conférence sur les salaires pour augmenter le SMIC et les rémunérations, en liant l'exonération des cotisations sociales pour les entreprises à l'augmentation des salaires ;
- ❷ Mettre en place un plan de rattrapage des traitements dans la fonction publique ;
- ❸ Revaloriser immédiatement de 5 % les petites retraites ;

- **Baisser les prix des produits alimentaires**

Les consommateurs ne bénéficient pas des réductions accordées par les producteurs à la grande distribution. Le Parti socialiste propose de modifier la loi en vigueur pour que les marges soient obligatoirement transparentes et répercutées dans le prix. C'est pourquoi le Parti socialiste propose de :

- ❹ Répercuter les marges obtenues par la grande distribution sur les producteurs en faveur des consommateurs
- ❺ Adopter une incitation fiscale pour faire baisser les prix des produits de première nécessité (céréales, produits laitiers, fruits et légumes).

- **Diminuer le coût du logement**

Se loger devient chaque jour plus difficile. Des centaines de milliers de Français n'y parviennent plus, quand bien même ils travaillent. C'est pourquoi le Parti socialiste propose de :

- ❻ Encadrer la hausse des loyers pour l'année 2008, en les indexant sur le seul coût de la vie ;
- ❼ Créer un service public de la caution pour faciliter l'accès au logement ;
- ❽ Respecter la loi obligeant les communes à créer 20 % de logements sociaux

La première mesure permettrait de diviser par deux la hausse et redonnait immédiatement du pouvoir d'achat à des millions de Français. La seconde permettrait à la fois d'assurer les propriétaires contre les impayés de loyer et aux foyers en situation de précarité ou d'instabilité d'accéder au logement.

- **Maîtriser le prix de l'énergie**

La hausse du prix du pétrole n'est pas un accident conjoncturel, mais un phénomène durable. La gauche avait créé un mécanisme qui baissait automatiquement les taxes pesant sur le pétrole en cas de hausse des cours (« TIPP flottante »). La droite l'a supprimé en 2003. Il faut le réactiver et l'État doit prendre ses responsabilités pour préserver les Français qui paient plus cher le transport et le chauffage. C'est pourquoi le Parti Socialiste propose de :

- ❾ Baisser les taxes sur l'essence ;
- ❿ Généraliser le « chèque transport », pour aider les salariés dans leurs déplacements (financé par un prélèvement sur les super-profits des compagnies pétrolières).